

132 ADY  
1979

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/34/574  
23 octobre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Trente-quatrième session  
Point 53 c) de l'ordre du jour

QUESTIONS RELATIVES A L'INFORMATION

Politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies  
dans le domaine de l'information

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION .....	1 - 15	3
II. DEPARTEMENT DE L'INFORMATION .....	16 - 77	7
A. Division de la radio et des moyens visuels .	16 - 31	7
B. Division de la presse et des publications ..	32 - 45	10
C. Division des relations extérieures .....	46 - 67	13
D. Division de l'information économique et sociale .....	68 - 77	16
III. ACTIVITES D'INFORMATION DU SECRETARIAT .....	78 - 139	19
A. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité .....	78 - 97	19
B. Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation .....	98 - 101	22
C. Cabinet du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale .....	102 - 110	23

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
D. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe ...	111 - 115	24
E. Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales .....	116 - 121	26
F. Bureau du Coordonnateur en chef des Missions de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient .....	122 - 123	27
G. Commissions régionales .....	124 - 139	27
IV. COORDINATION ET COOPERATION .....	140 - 149	31

## I. INTRODUCTION

1. Dans son dernier rapport sur les activités de l'Organisation 1/, le Secrétaire général s'est dit troublé par l'apparente incapacité de l'Organisation à susciter dans le grand public l'appui, la confiance et la compréhension sans lesquels elle ne peut atteindre ses objectifs. Il a demandé que l'on redouble d'efforts pour gagner la confiance et l'appui de la majorité des peuples du monde et pour les convaincre que le combat pour la paix, la justice, l'égalité et la dignité humaine est essentiellement leur combat, et que son issue dépendra dans une mesure appréciable de leur appui, de leur compréhension et même de leurs critiques. Si ce défi peut être relevé, a ajouté le Secrétaire général, l'Organisation sera mieux à même de demander que les médias rendent compte de façon plus complète et positive de tous les aspects des travaux des Nations Unies.

2. Les Membres de l'Organisation partagent visiblement le souci du Secrétaire général et montrent un renouveau d'intérêt pour l'information, son rôle et sa capacité à s'adapter à une situation mondiale complexe et en évolution rapide où l'affectation des ressources doit être aussi souple et leur transfert aussi rapide que possible. Cette attitude s'est traduite d'une part par la création d'un Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, qui a commencé l'examen de tous les moyens possibles de renforcer les services d'information du système des Nations Unies et, d'autre part, par le débat continu sur un nouvel ordre international de l'information, qui a retenu l'attention de plusieurs organes des Nations Unies pendant l'année écoulée.

3. Pour sa part, le Département de l'information prend très à coeur ce problème capital et a entrepris - en liaison avec les travaux du Comité - une analyse critique de ses responsabilités dans la présentation exacte et objective d'un large ensemble de faits et d'activités concernant les Nations Unies, afin d'assurer une information en profondeur plus significative et plus convaincante, une meilleure coordination à l'échelle du système et la satisfaction adéquate des besoins croissants du monde en développement en matière d'information.

4. Le Département reconnaît aussi qu'il devrait produire des informations plus stimulantes et dynamiques, sans cependant sacrifier l'objectivité et la fidélité aux faits. Il faut avant tout établir plus nettement les priorités et, comme l'a recommandé l'Assemblée générale, dans sa résolution 33/115 C, transférer les crédits naguère affectés à des activités dépassées, marginales ou inefficaces. Les premières mesures ont consisté à mieux sélectionner les informations de presse, à mieux utiliser les ressources locales en combinant les activités des représentants du PNUD et celles de plusieurs centres d'information des Nations Unies, et à réduire les programmes de radio diffusés sur ondes courtes.

5. Le Département sait bien qu'il doit accroître son efficience et son efficacité par une planification attentive, par le choix de publics-cibles et par l'évaluation constante des résultats obtenus. Un travail d'évaluation limité est en cours et l'on a examiné les éventuels effets d'un meilleur système de planification sur l'organisation du Département, sans oublier qu'une grande partie de son travail n'est pas susceptible de planification à long terme et qu'il lui faut toujours être en mesure de répondre à des exigences imprévues.

1/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Supplément No 1 (A/34/1), sect.X.

6. Les travaux du Département subissent aussi le contrecoup des divergences d'opinion sur les principes fondamentaux régissant l'ensemble de ses activités. D'un côté, on estime que les fonctions essentielles confiées au Département année après année exigent que ses activités soient davantage axées sur les faits et l'information; d'un autre côté, on le presse de se tourner vers le plaidoyer promotionnel, surtout dans l'information économique et sociale mais, sans exclure les domaines politiques et autres. Le problème se complique encore du fait que l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et d'autres organes confient chaque année au Département de nombreuses tâches d'information spécifiques.

7. Sans vouloir exagérer l'écart entre ces conceptions, qui correspondent peut-être seulement à une approche légèrement plus positive ou plus passive de notre tâche, le moment est peut-être venu d'envisager la possibilité de définir nos fonctions essentielles dans un seul texte précisant les politiques et les objectifs de l'information, en accord avec ceux de l'Organisation elle-même.

8. La première partie du présent rapport - établi conformément à la résolution 33/115 C de l'Assemblée générale - contient un résumé des activités récentes du Département de l'information. Elle est divisée en quatre sections, correspondant aux trois divisions pour les médias et à une division à thème ou fonction. Ce sont la Division de la radio et des moyens visuels, la Division de la presse et des publications, la Division des relations extérieures et la Division de l'information économique et sociale. Ces quatre unités résultent de réactions opportunes à des circonstances historiques plutôt que de définitions logiques ou théoriques. On peut concevoir d'autres combinaisons de tâches et de fonctions. Les travaux du Département n'ont pas de base organisationnelle définie et pourraient aussi bien se subdiviser par thèmes, problèmes, langues ou régions géographiques. Ils pourraient aussi se subdiviser en activités d'information courante et activités d'information en profondeur. La question sera étudiée plus à fond, compte tenu de la nécessité d'une utilisation aussi souple que possible de nos ressources limitées, ainsi que des opinions exprimées par les représentants dans divers organes des Nations Unies.

9. La plus sérieuse attention est également accordée à un autre problème : la nécessité d'un meilleur équilibre géographique au sein du Département, en particulier au niveau supérieur. Le progrès à cet égard est notoirement lent, le taux d'élimination naturelle étant faible. Mais on espère parvenir avec le temps à un meilleur équilibre, dans le respect des normes les plus hautes d'efficacité, de compétence et d'intégrité.

10. La deuxième partie du rapport 2/ rend compte des activités d'informations conduites en collaboration avec le Département de l'information - mais non sous son contrôle direct - par d'autres départements, bureaux, commissions et services.

---

2/ Les références aux programmes et activités d'organismes du système des Nations Unies (comme le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, etc.) qui sont représentés au Comité administratif de coordination et à son organe subsidiaire le Comité commun de l'information des Nations Unies, ne figurent pas dans le présent rapport.

/ ...

On s'efforce d'y passer en revue les services d'information d'un groupe disparate de bureaux et services, dont certains travaillent à des programmes d'information permanents et étendus (comme le Centre contre l'apartheid), et d'autres - peut-être tout autant orientés vers l'information - fonctionnent sans budget ou personnel affecté à cette fin (la Division des droits de l'homme, par exemple). Les contributions envoyées par ces services sont plus ou moins longues et détaillées, mais l'on espère qu'elles permettront à l'Assemblée d'avoir une image plus nette de l'effort global d'information poursuivi par le Secrétariat.

11. Le dernier chapitre porte sur la coordination et la coopération, que l'on considère de plus en plus comme offrant de nouvelles possibilités, de combiner talents et ressources pour mieux répondre aux exigences régionales, sous-régionales et nationales. Un élément important de cette tâche est la nécessité d'un meilleur équilibre linguistique de notre matériel d'information. Cependant, les propositions du Département tendant à améliorer la production linguistique au cours du prochain exercice biennal ont dû être écartées dans l'intérêt de la rigueur budgétaire.

12. Un autre élément du problème est le mécanisme de coordination au sein de l'Organisation des Nations Unies et, de façon générale, de tout le système des Nations Unies. La dernière partie du rapport a trait à la coordination à l'échelle du système, par l'intermédiaire du Comité commun de l'information des Nations Unies qui doit permettre une approche unifiée et la concentration sur certains objectifs tout en respectant l'autonomie administrative et l'indépendance des divers bureaux et institutions intéressés.

13. Un exemple récent de coopération entre départements et entre institutions a été la rédaction et la publication de la brochure, Image and reality, qui donne, sous forme de questions et réponses, des renseignements sur la gestion, les finances et le personnel du système des Nations Unies. Les renseignements concernant les méthodes administratives et financières répondent aux opinions, questions et appréhensions d'une presse et d'un public souvent critiques. La brochure vise à expliquer par des faits et des chiffres le fonctionnement du système pour réfuter nombre de ces critiques, dues à l'ignorance, à la déformation des faits ou à une mauvaise information.

14. Dans un domaine quelque peu plus vaste, et en tant que modeste contribution à un ordre mieux équilibré de l'information et de la communication, le Département se propose de participer à un programme de formation de jeunes journalistes de pays en développement, exécuté dans ce premier cas grâce à des fonds extra-budgétaires. Le département reste également en relation avec le Pool des agences de presse des pays non alignés et s'intéresse à l'étude et à la promotion de méthodes visant à faire profiter davantage les pays en développement de la nouvelle technologie des communications.

15. Comme on l'a souvent dit, l'image des Nations Unies est inséparable de son action. Elle est aussi liée aux espoirs divergents que suscite l'Organisation. Des études récentes indiquent que le soutien à l'Organisation des Nations Unies ne dépend pas nécessairement de l'abondance d'informations sur ses travaux. Quoi

qu'il en soit, l'objectif du Département doit être de faire bénéficier l'Organisation de la compréhension et de l'appui éclairés de secteurs plus vastes de la population, dans tous les pays. Etant donné les ressources limitées dont dispose le Département, le rôle des relais de l'information devient vital. Le Département doit pouvoir compter sur les gouvernements, la presse, les organisations non gouvernementales internationales et nationales et les établissements d'enseignement et leurs chefs pour multiplier autant qu'il le faut les effets de ses efforts limités.

## II. DEPARTEMENT DE L'INFORMATION

### A. Division de la radio et des moyens visuels

16. Le public qui peut maintenant être atteint par les médias, en particulier par la radiotélévision électronique, s'est élargi au point qu'il représente maintenant une partie très importante de la population mondiale. Dans cette situation, le Département s'efforce de mettre en oeuvre de nouvelles formules de production, à la radio et à la télévision, et recherche de nouveaux modes de coopération avec les réseaux de télévision et de radio.

17. Une nouvelle activité importante a été lancée en septembre 1979 sous le titre "Ordre du jour pour une petite planète". Il s'agit d'une série de productions communes de télévision coordonnées par l'Organisation des Nations Unies (avec l'aide de l'Agence canadienne de développement international) qui permettra de produire au moins huit grands programmes de télévision consacrés à la question du développement. Chaque réseau national produira un documentaire de ce genre et le mettra à la disposition de tous les autres réseaux participants, qui lui enverront à leur tour leurs programmes nationaux. Ces productions sont destinées à être diffusées dans les derniers mois de 1980 et feront l'objet d'un nouveau rapport l'année prochaine.

18. L'"Ordre du jour pour une nouvelle planète" constitue un effort pour sensibiliser les téléspectateurs des pays industriels développés aux besoins et aux aspirations du tiers monde. Si ce programme est couronné de succès, il pourrait créer un climat plus favorable pour les contributions aux différents moyens qu'utilisent les Nations Unies pour servir la cause du développement.

19. En 1979 également, la Division de la radio et des moyens visuels a achevé et diffusé un film documentaire intitulé "The Big Village", produit avec les ressources des Nations Unies par un réalisateur du Bangladesh. Dans ce cas, un créateur - réalisateur professionnel de films - a été invité à faire connaître certains aspects des activités des Nations Unies aux téléspectateurs de sa région. En fait, il est possible que "The Big Village" ait sa plus forte influence dans les pays développés en faisant mieux connaître au public les réalités du tiers monde. Le Département envisage de continuer à chercher des réalisateurs éloquents du tiers monde pour leur offrir l'occasion de décrire des aspects des Nations Unies dans la langue visuelle de leur propre culture. Le prochain réalisateur invité sera africain.

20. Parmi les autres productions cinématographiques diffusées en 1979 figurent des documentaires sur l'Année internationale de l'enfant, la Namibie, l'apartheid et les droits du peuple palestinien. Un court métrage d'animation sur la course aux armements intitulé "BOOOM" a été coproduit avec un réalisateur de documentaires en Tchécoslovaquie. Il a remporté le premier prix au Festival international du film de Cannes (France).

/...

21. Pour faciliter l'insertion de thèmes relatifs aux Nations Unies dans les programmes de nombreux pays, le Département diffuse actuellement une série de courts métrages, de 5 à 7 minutes, qui pourront s'insérer sans difficulté dans les programmes d'actualités, les émissions pour la jeunesse, les programmes pour les femmes et d'autres "magazines". Comme ces courts métrages des Nations Unies sont sonorisés mais sans commentaires, ils peuvent être aisément adaptés pour tous les publics.

22. Les émissions retransmises par satellite sont devenues plus accessibles et moins coûteuses. Les télévisions nationales demandent ordinairement la retransmission par satellite des principaux événements mondiaux, y compris les activités des Nations Unies.

23. Les caméras électroniques du Siège filment les réunions les plus importantes et ces productions sont à la disposition des réseaux et groupements de réseaux qui atteignent maintenant l'écrasante majorité des téléspectateurs du monde. Les nouvelles caméras vidéo portatives permettent de filmer les activités des Nations Unies où qu'elles aient lieu. La Division de la radio et des moyens visuels n'épargne aucun effort pour disposer de l'équipement le plus moderne et maintenir des normes de qualité technique qui fassent accepter ses productions avec empressement par tous les réseaux de télévision. Cet équipement est en constante évolution et de lourdes contraintes financières pèsent sur le Département.

24. Tout en se préoccupant de sa propre production, la Division de la radio et des moyens visuels n'oublie pas que sa première fonction est d'informer et d'aider les correspondants accrédités représentant les agences d'information, les réseaux et les stations de radiotélévision. Dans le domaine audiovisuel, il faut se féliciter de l'augmentation du nombre d'organismes d'information qui demandent à avoir accès aux Nations Unies et à leurs services. Le nombre de demandes d'accréditation dans les pays en développement a également augmenté.

25. Les expositions constituent un domaine qui exige une attention accrue. Les organismes intergouvernementaux semblent accorder un nouvel intérêt aux expositions, et celles-ci sont de plus en plus demandées, que ce soit au Siège des Nations Unies ou dans les centres des Commissions économiques régionales et les centres d'information des Nations Unies. Un grand nombre de ces expositions portent sur les programmes économiques et sociaux du système des Nations Unies, mais plusieurs organes des Nations Unies souhaiteraient aussi organiser des expositions pour soutenir des causes telles que les mouvements d'Afrique australe ou les droits des Palestiniens.

26. Le Service radio développe la production d'émissions d'intérêt régional, pour répondre à une préférence souvent exprimée par les organisations nationales de radiotélévision. Des programmes régionaux des Nations Unies sont maintenant produits une fois par semaine ou par mois pour les principales régions en développement. On espère qu'ils pourront tous être produits sur une base hebdomadaire.

/...



27. La série des conférences internationales organisées sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies sur les questions les plus importantes et qui ont caractérisé les activités intergouvernementales dans les années 1970, se poursuivra vraisemblablement au cours de la prochaine décennie. On a pu constater que la radio constitue le moyen le plus efficace de couvrir ces événements. Pour le faire efficacement, il faut des reportages en direct dans quatre langues au moins.

28. La production de programmes quotidiens radiodiffusés à destination de l'Afrique du Sud, conformément à la résolution 32/105 H adoptée par l'Assemblée générale le 14 décembre 1977, a été intensifiée en application de la résolution 33/183 I adoptée par l'Assemblée générale le 29 janvier 1979. Des programmes quotidiens de 15 minutes consacrés à l'apartheid et aux questions connexes sont actuellement produits en anglais, en afrikaans, en sotho, en tswana, en shosa et en zoulou et mis à la disposition de plus de 20 organisations nationales de radiodiffusion qui émettent vers l'Afrique australe. On estime que ces programmes sont diffusés en Afrique du Sud en moyenne 8 heures par jour.

29. Le Service radio suit de près l'évolution actuelle dans le domaine des émissions sur ondes courtes, qui fait apparaître un regain d'intérêt pour cet important moyen de communication. L'utilisation des ondes courtes par les Nations Unies est périodiquement réexaminée pour assurer le maximum d'impact avec des ressources limitées.

30. Pour donner suite à un certain nombre de suggestions du Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, le Service radio étudie la possibilité et le coût d'émissions en modulation de fréquence, dans la ville de New York. Ces émissions devraient permettre de redresser la tendance, récemment observée dans la zone du Siège, à une présentation réduite et moins objective des activités des Nations Unies.

31. Etant donné ses moyens techniques, les qualités professionnelles de son personnel, et le caractère international de ses programmes, il serait logique que le Service radio assume une tâche que les Etats Membres souhaitent manifestement lui confier : la formation professionnelle de journalistes radio de pays en développement. L'Organisation reçoit de nombreuses demandes d'assistance en matière de formation. Le Département a accepté et aidé, à titre individuel, un certain nombre de candidats. Il serait peut-être temps de donner à cette activité un caractère régulier, quoique sur une échelle modeste.

B. Division de la presse et des publications

32. Les services de presse représentent une des activités essentielles du Département; ils répondent au besoin de produire rapidement des communiqués de presse concis, exacts, équilibrés, objectifs et soigneusement rédigés. Ces communiqués, qui contiennent une somme importante d'informations de fond et d'actualité, sont largement diffusés auprès des organes d'information au Siège de l'Organisation, ainsi que par les bureaux et centres des Nations Unies au Siège et à l'extérieur, par les délégations et par les organisations non gouvernementales. Ils sont également envoyés aux centres d'information des Nations Unies pour diffusion dans les régions desservies par eux.

33. Bien que la majeure partie de la production soit en anglais, le Service français de la Division de la presse et des publications prépare des communiqués de presse en français, et aussi des articles et du matériel d'information pour le Pool des agences de presse des pays non alignés. C'est là un service qui se développe constamment et auquel le Département attache une grande importance.

34. A la demande des organes concernés, il est rendu compte en anglais et en français des conférences internationales et autres réunions des Nations Unies qui ont lieu hors siège. L'augmentation constante du nombre de ces conférences et réunions, ainsi que du nombre des réunions tenues au Siège, impose une lourde charge de travail au personnel limité dont dispose la Division de la presse et des publications pour fournir le meilleur service possible. Il est très important de prévoir à l'avenir un crédit pour les services de presse dans le budget d'information des conférences, de manière à permettre d'augmenter le personnel pendant les périodes surchargées.

35. Au cours de l'année écoulée, on a poursuivi l'expérience consistant à assurer un service limité pour les réunions de certains organes : publication d'un communiqué préliminaire et, après la réunion, d'un résumé des décisions. Toutefois, ce traitement ne peut être appliqué qu'à relativement peu d'organes. En outre, depuis quelques années, on a de plus en plus tendance, pour des raisons budgétaires, à supprimer les comptes rendus analytiques pour certaines conférences et réunions. En conséquence, les communiqués de presse acquièrent une importance accrue en tant que seules sources d'information rapidement disponibles concernant ces réunions. La récente résolution 1979/69 du Conseil économique et social supprimant les comptes rendus analytiques pour quinze de ses organes subsidiaires ne peut que renforcer cette tendance (A/34/3/Add.37. annexe).

36. L'emploi de machines de traitement des mots pour accélérer la production des communiqués de presse prend de l'extension.

37. Le Directeur de la Division de la presse et des publications, qui est aussi le porte-parole du Secrétaire général et de l'Organisation des Nations Unies, continue à tenir des réunions quotidiennes d'information avec la presse. De brèves réunions spéciales sont aussi organisées chaque fois que l'actualité le justifie. Des réunions quotidiennes d'information ont également été instituées à l'intention des attachés de presse des délégations et, de façon générale, la coordination entre la

/...

Division et les délégations est plus étroite que jamais. Des conférences de presse sont en outre organisées à l'intention des délégations. On estime qu'il y aura environ 500 réunions d'information cette année, contre 450 l'année dernière.

38. On s'efforce d'accélérer toujours plus la diffusion des informations relatives aux activités des Nations Unies et de rassembler des informations d'un grand nombre de sources, et notamment d'autres secteurs du système des Nations Unies, afin d'en fournir une image coordonnée.

39. La Division s'adapte également au changement en organisant des programmes de tables rondes de rédacteurs en chef, qui se tiennent chaque année au Département. Ces tables rondes, qui rassemblent des rédacteurs en chef et des directeurs de journaux, d'agences de presse et des médias de divers pays, consistent en des réunions d'information avec de hauts fonctionnaires de l'Organisation et en de libres discussions sur des problèmes politiques et économiques d'actualité.

40. Ces tables rondes, qui avaient lieu précédemment au niveau régional, sont désormais organisées au Siège pendant la session de l'Assemblée générale, offrant ainsi la possibilité aux participants de rencontrer le Secrétaire général, le Président de l'Assemblée générale et certains des dirigeants politiques qui assistent à la session. Cette année les participants à la table ronde venaient de 13 pays, la plupart du tiers monde.

41. Cette année - autre innovation - le Département a invité un certain nombre de journalistes du Pool des agences de presse des pays non alignés. Le Département coopère avec le Pool et fournit une aide pour un programme de formation de jeunes journalistes de pays en développement.

42. Le service des publications, quant à lui, continue de publier une série de périodiques courants et d'ouvrages généraux de référence : l'Annuaire des Nations Unies, dont les 30 volumes représentent la somme des débats, décisions et activités de l'Organisation; la Chronique de l'ONU, qui, conformément à la directive donnée par l'Assemblée générale à sa trente-troisième session, est devenue une publication trimestrielle en 1979; Objectif : justice, qui vise à promouvoir une meilleure compréhension des activités des Nations Unies pour l'autodétermination, l'élimination de la discrimination raciale et le respect des droits de l'homme; la publication assez complète l'ONU pour tous et le plus sommaire ABC des Nations Unies et l'ONU aujourd'hui, guide annuel des orateurs pour la Journée des Nations Unies.

43. Des dispositions ont été prises pour réduire les délais de publication des éditions française et espagnole de la Chronique et on espère publier une édition arabe à partir de l'exercice biennal 1982-1983. Depuis que la Chronique a cessé d'être mensuelle, de nombreuses lettres ont été reçues d'abonnés, regrettant notamment l'absence de comptes rendus actuels des débats et décisions des Nations Unies.

/...

44. Des brochures et dépliants portant sur des activités ou questions particulières constituent le reste de la production. Certaines de ces publications répondent à des demandes spéciales de l'Assemblée générale ou d'autres organes. Un nombre important est publié localement par les centres d'information des Nations Unies pour répondre aux besoins régionaux d'information sur des sujets particuliers. Les publications les plus récentes concernent notamment le désarmement, l'apartheid, la Namibie, la discrimination raciale, le droit de la mer et la condition de la femme. Le Service des publications se propose de consacrer un maximum de ressources à satisfaire les demandes croissantes des centres d'information. Malheureusement, les meilleurs efforts ne pourront en satisfaire qu'une faible partie.

45. Le Centre de calcul électronique des Nations Unies vient de terminer une étude de faisabilité en vue de la production automatisée de l'Annuaire, de la Chronique et de Objectif : justice. On espère que les économies ainsi réalisées permettront de moderniser les procédures actuelles et d'accélérer la production.

C. Division des relations extérieures

46. Le Département se préoccupe constamment de renforcer et d'améliorer le réseau des 59 centres d'information des Nations Unies, qui assurent l'essentiel de la diffusion mondiale des documents d'information des Nations Unies.
47. Le rôle essentiel des centres d'information a été reconnu non seulement au cours des débats du Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information et de son groupe de travail spécial, mais aussi par le Corps commun d'inspection, qui a terminé cette année un rapport détaillé sur l'ensemble des centres d'information (A/34/379). Ce rapport, ainsi que les observations du Secrétaire général (A/34/379/Add.1), doivent servir de base à des améliorations spécifiques dans le fonctionnement et l'efficacité des centres.
48. Un autre fait important est le resserrement de la coopération entre les services extérieurs du Département et ceux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dont les bureaux extérieurs - en particulier dans les pays où il n'existe pas de centre d'information - participent de plus en plus à la distribution de matériel d'information aux médias et autres utilisateurs locaux. En conséquence, un petit groupe de travail a été constitué au Siège pour étudier des mesures concrètes propres à faciliter la coopération et l'utilisation conjointe des ressources du PNUD et du Département dans les services extérieurs.
49. Les réunions d'information organisées régulièrement au Siège par le Département pour les représentants résidents du PNUD récemment nommés et leurs adjoints se sont révélées utiles pour obtenir leur coopération et leur faire connaître le matériel et les services dont ils disposent pour la diffusion d'informations sur les Nations Unies.
50. Les réunions régionales périodiques de directeurs de centres d'information se sont elles aussi révélées utiles pour améliorer l'efficacité des activités d'information sur les Nations Unies dans les Etats Membres. Les directeurs de centres de la région de l'Asie et du Pacifique se sont réunis au Siège en septembre 1979 pour échanger idées et expériences et étudier les moyens de renforcer leurs activités.
51. A cet égard, il est indispensable d'accroître la production de matériel d'information dans des langues autres que l'anglais. En outre, une part importante du matériel publié n'est pas spécialement adaptée aux besoins des médias, organisations non gouvernementales, établissements d'enseignement et autres utilisateurs locaux. Le matériel diffusé par les centres d'information devrait en principe être disponible dans les langues locales et donner une description objective et équilibrée des sujets traités, ainsi que des problèmes abordés et de leur contexte en général. De nombreuses années d'expérience montrent que non seulement la langue, mais aussi le traitement et la présentation, sont des éléments importants de l'efficacité des activités d'information à l'extérieur.

/...

52. A mesure que des ressources deviendront disponibles, on espère améliorer l'équilibre linguistique dans la production et la diffusion du matériel d'information, notamment en résumant et en adaptant le matériel d'actualité et de fond produit au Siège et en les traduisant dans une, ou plusieurs langues officielles communes à un grand nombre d'Etats Membres, comme l'espagnol, le français et l'arabe.

53. Afin de fournir aux centres d'information de meilleures directives politiques et pratiques, un Manuel politique et pratique, actuellement en préparation, sera distribué à tous les centres et, s'il y a lieu, aux bureaux extérieurs du PNUD et d'autres organismes qui participent à la diffusion d'informations sur les Nations Unies.

54. On accorde davantage d'attention au rôle des bibliothèques des centres d'information dans la diffusion d'informations sur les buts et activités des Nations Unies, Un Manuel à l'intention des bibliothèques des centres d'information des Nations Unies, sera mis à jour et publié en anglais, français, arabe et espagnol, pour distribution à tous les centres, aux dépositaires des publications des Nations Unies et aux principaux utilisateurs de la documentation des Nations Unies, tels que les associations pour les Nations Unies. De nouveaux centres seront dotés de matériel pour microfiches et d'autres équipements permettant aux bibliothèques des centres d'offrir de meilleurs services au public. On envisage également d'organiser des séminaires régionaux pour les bibliothécaires des centres afin d'améliorer leurs connaissances et leur aptitude à utiliser tous les types de documentation des Nations Unies.

55. On s'efforce également d'améliorer la nouvelle procédure des rapports mensuels, plus fréquents et plus détaillés que précédemment, que les centres d'information doivent soumettre au Siège au sujet de leurs activités et programme de travail. Le formulaire actuellement en usage sera amélioré afin de faciliter, au Siège, l'analyse et l'évaluation de l'efficacité des centres d'information dans l'utilisation du matériel qu'ils diffusent et dans la présentation sur le plan local des questions concernant les Nations Unies.

56. Comme il a été souligné dans les rapports précédents, les organisations non gouvernementales sont parmi les collaborateurs les plus importants du Département qui aident à informer des secteurs importants du public au sujet des questions et problèmes dont s'occupent les Nations Unies. Plus de 330 organisations non gouvernementales (ONG), tant internationales que nationales, sont associées au Département au Siège, et les ONG nationales de nombreux Etats Membres sont en contact étroit avec le centre d'information local des Nations Unies.

57. Le Département entreprend de nombreuses activités pour aider et encourager les représentants des ONG à expliquer les programmes et activités complexes des Nations Unies en termes adaptés à leurs adhérents et au public. En 1979, près de 400 représentants d'ONG ont participé à une conférence annuelle organisée par le Département au Siège sur le renforcement de la coopération entre les ONG et les Nations Unies. Les thèmes abordés ont été, entre autres, le désarmement, le développement et les réfugiés - où les ONG ont un rôle important à jouer - et des programmes spéciaux tels que l'Année internationale de l'enfant, qui a bénéficié

d'un appui sans précédent de la part des ONG. Parmi les autres services offerts au cours de l'année figurent un cours d'orientation pour les nouveaux représentants des ONG et des séances d'information hebdomadaires assurées par de hauts fonctionnaires du Secrétariat et par des membres des délégations. Les comptes rendus de ces réunions sont distribués aux ONG dans d'autres pays par l'intermédiaire des centres d'information. Le désarmement et le nouvel ordre économique international ont suscité un intérêt particulier : six réunions spéciales d'information ont eu lieu sur le désarmement et deux conférences d'une journée sont prévues sur les problèmes spécifiques du nouvel ordre économique international.

58. Des salles réservées aux représentants des organisations internationales non gouvernementales existent au Siège, à l'Office de Genève, où on peut consulter les communiqués de presse, la documentation et autre matériel concernant les programmes et activités du système des Nations Unies. Cette année, la salle de Genève renouvée, a été transférée dans un local plus vaste, et dotée d'un spécialiste à plein temps.

59. Le Département cherche à renforcer la coopération entre les associations pour les Nations Unies et les centres d'information des Nations Unies et encourage la formation de telles associations dans les pays où il n'en existe pas encore.

60. Les conférences régionales périodiques des ONG constituent également un moyen efficace pour atteindre un plus grand nombre d'ONG et les encourager à appuyer les efforts des Nations Unies à la base. Des dispositions ont été prises en 1979 en vue d'une conférence régionale de trois jours qui aura lieu au Palais des Nations à Genève, en octobre, pour les ONG des pays membres de la Commission économique pour l'Europe. Une conférence analogue est prévue pour 1980 en Afrique.

61. Pour encourager et faciliter l'enseignement relatif aux Nations Unies dans les écoles et autres établissements, le Département organise un séminaire annuel, dans le cadre de son Programme triangulaire de bourses de perfectionnement pour enseignants et responsables de l'enseignement. Organisés en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ces séminaires sont destinés à former les spécialistes qui mettront au point des méthodes et du matériel pour l'enseignement relatif aux Nations Unies. Le séminaire de 1979, à Mexico, est destiné à des spécialistes des programmes scolaires des pays de langue espagnole.

62. Cette année, on a commencé à travailler à une nouvelle collection de guides pratiques pour l'enseignement relatif aux activités du système des Nations Unies, sur la base de l'expérience du Programme triangulaire de bourses de perfectionnement et du Système des écoles associées de l'UNESCO. La collection comprendra des leçons et des projets modèles pour les classes du niveau préscolaire à celui de la formation des enseignants.

63. Le Département publie également chaque année, avant la Journée des Nations Unies, une brochure à l'intention des étudiants, proposant des méthodes d'enseignement concernant les questions dont les Nations Unies s'occupent spécialement. Le thème de cette année est l'Année internationale de l'enfant. Deux brochures supplémentaires pour étudiants seront publiées en 1979, avec l'aide d'autres départements du Secrétariat, sur les thèmes de la décolonisation et de l'apartheid.

64. Quatre-vingt-quatre jeunes hommes et femmes de 43 pays - chiffre record dans les deux cas - ont participé en 1979 au stage de quatre semaines pour étudiants qui a lieu chaque année au Siège depuis 30 ans. Le programme comprenait des séances d'information avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat, des discussions de groupe, la distribution de documents et publications choisis et des réunions d'organes des Nations Unies. En outre, les participants ont été répartis entre divers départements pour travailler individuellement avec des fonctionnaires des Nations Unies, selon leur domaine d'étude. Un autre programme d'été pour étudiants a également été organisé à Genève.

65. Plus de 23 millions de personnes ont suivi les visites guidées du Siège des Nations Unies depuis qu'elles ont été instituées en 1952 et ont reçu les explications des guides sur les buts et les activités quotidiennes de l'Organisation. En 1979, les visites guidées et autres services destinés aux visiteurs ont connu quelques difficultés en raison de travaux de reconstruction au Siège et du manque d'espace dû à l'augmentation du nombre de réunions officielles. Cependant, le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter; pendant les neuf premiers mois de cette année, il y en a eu 30 000 de plus que pendant la même période en 1978.

66. En 1978, des programmes spéciaux, prévoyant en plus de la visite guidée un exposé d'information, une séance de films et l'accès à des réunions officielles ont été organisés pour des groupes comprenant au total 76 500 personnes : généralement, des écoliers ou des membres d'organisations non gouvernementales confessionnelles, professionnelle ou autres. Des fonctionnaires des Nations Unies sont appelés à faire des causeries ou des exposés au Siège, mais aussi ailleurs.

67. Le Service des renseignements continue à répondre aux demandes d'informations émanant du public, qui atteignent maintenant une moyenne d'environ 7 000 par mois. Les renseignements sont demandés par lettre, par téléphone ou en personne et ont trait à toute la gamme des activités du système des Nations Unies.

#### D. Division de l'information économique et sociale

68. Les activités du Département relatives à l'information économique et sociale - notamment dans le contexte du nouvel ordre économique international et du concept récent d'un nouvel ordre mondial de l'information - restent la responsabilité de la Division de l'information économique et sociale. Une liaison et une coordination étroites sont assurées au niveau départemental et, par l'intermédiaire du CCINU, au niveau interinstitutions.

69. En 1979, le Département a mis au point des programmes d'information pour la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, VISION HABITAT et la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ou coopéré à leurs activités. Par l'intermédiaire de la Division, le Département continue à jouer le rôle de service d'information pour le Conseil mondial de l'alimentation et de chef de file pour l'élaboration et l'exécution de programmes d'information destinés aux conférences dont le Secrétariat des Nations Unies a la responsabilité dans les domaines économique et social. Un tel programme a été récemment réalisé pour la



Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, et des programmes analogues sont prévus pour d'autres conférences mondiales - notamment, la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix; la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui doit avoir lieu en 1980; l'Année internationale des personnes handicapées; la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Dans chaque cas, le programme d'information, prévoit des activités avant et après la Conférence.

70. La Division continue à fournir aux autres divisions du Département des éléments pour des communiqués de presse et des télégrammes, ainsi que du matériel d'information sur les questions économiques et sociales. Elle organise aussi des réunions d'information pour des groupes, universitaires et autres; participe à des tournées de conférences, en particulier sur le nouvel ordre économique international; et organise des réunions d'information avec de hauts fonctionnaires des Nations Unies pour des organisations non gouvernementales et pour la presse. Elle continue à représenter le Département aux réunions et conférences internationales portant sur des questions d'information économique et sociale et sur le nouvel ordre économique international.

71. Des rencontres avec des journalistes ont continué à être organisées en 1979 à l'occasion de conférences des Nations Unies et autres événements importants. Elles prennent la forme de séminaires ou de groupes de discussion entre journalistes et experts sur un sujet donné, ou avant une conférence importante. Elles offrent à des journalistes de pays en développement l'occasion, qu'ils n'auraient peut-être pas eue autrement, de rendre compte de la Conférence. Ces journalistes reçoivent des bourses pour assister à la rencontre et couvrir ensuite la conférence.

72. Il est maintenant d'usage de procéder à une sorte d'évaluation de chaque rencontre. A la fin de celle-ci, un bref questionnaire est distribué aux participants, demandant leur opinion sur a) l'étendue de la participation; b) l'incidence probable de la rencontre sur les comptes rendus de la conférence; c) la qualité et l'intérêt des discussions; d) l'organisation de la rencontre.

73. L'édition régulière du Forum du développement, essentiellement financée par des contributions volontaires, est actuellement publiée dix fois par an - en allemand, en anglais, en espagnol et en français - et diffusée à 70 000 exemplaires, dans 135 pays. Une édition en arabe est envisagée avec l'aide des pays arabes. Pour trouver des ressources financières supplémentaires, un abonnement est proposé aux lecteurs des pays développés. Les lecteurs de l'édition régulière, comprennent des spécialistes de l'opinion, des enseignants, des étudiants et des membres d'organisations gouvernementales.

74. L'édition commerciale du Forum du développement, créée en 1978, paraît deux fois par mois. Outre les articles réguliers sur le développement économique et social et les activités connexes des organisations du système des Nations Unies, elle contient maintenant des informations sur les possibilités commerciales liées aux projets, représentant un montant annuel de plus de onze milliards de dollars, que financent diverses institutions internationales de financement du développement.

/...

L'édition commerciale est financée par des abonnements, et le déficit est pris en charge par les organisations participantes ainsi que par le Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale. D'autres participations sont prévues à la fin de 1979 et au début de 1980.

75. Des articles continuent à être produits notamment pour les médias du tiers monde et pour ceux des pays développés, aux échelons régional et national. En outre, des plaquettes, brochures, dépliants et notes documentaires, portant sur une large gamme de sujets économiques et sociaux, sont publiés et diffusés dans un certain nombre de langues. Une publication spéciale intitulée UN Handbook on the New International Economic Order est proposée pour présenter des données et des informations sur le nouvel ordre économique international et sa mise en oeuvre.

76. Une coopération et des contacts réguliers se poursuivent entre le CCINU et les responsables nationaux de l'information. La réunion annuelle sur l'information concernant le développement qui rassemble des représentants des pays industrialisés et des membres du CCINU, a été organisée par la Division de l'information économique et sociale, a eu lieu à Helsinki du 5 au 7 septembre 1979 grâce à l'aide généreuse du Gouvernement finlandais. Cette coopération permet à la Division de contribuer à faire mieux connaître les besoins du tiers monde en matière de développement, et de mieux adapter à différents publics le matériel dont elle dispose sur les questions économiques et sociales. Une réunion analogue avec les directeurs de l'information des pays membres du Conseil économique d'assistance mutuelle aura lieu au premier semestre de 1980.

77. En collaboration avec d'autres organisations du système des Nations Unies, la Division poursuit ses efforts pour développer les contacts avec les groupes non gouvernementaux à l'échelon national. Ces activités, conduites par le Siège et par l'Office des Nations Unies à Genève, ont pour objet de toucher des groupes non gouvernementaux spécialisés des pays industrialisés qui s'intéressent à une large gamme d'informations économiques et sociales. Dans certains cas, ce service de liaisons non gouvernementales joue un rôle de catalyseur entre diverses organisations non gouvernementales qui s'intéressent aux problèmes économiques et sociaux d'actualité - par exemple, la Northwest Regional Conference on the Emerging International Economic Order, tenue à Seattle (Washington) en mars 1979 et le Mid-Continental Dialogue on the Changing World Economy, tenu à Minneapolis (Minnesota) en septembre 1979.

### III. ACTIVITES D'INFORMATION DU SECRETARIAT

#### A. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité

##### 1. Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques

78. Les membres de la Division sont souvent appelés à faire des exposés d'information ou des causeries à des groupes de visiteurs aux stagiaires participant aux programmes des Nations Unies et au dehors.

79. La Division reçoit généralement un ou deux stagiaires participant à des programmes organisés par le Département de l'information ou par le Bureau des services du personnel et s'efforce de les familiariser avec les activités et procédures du Conseil de sécurité et de ses organes subsidiaires. En outre, elle aide l'UNITAR à conduire les séminaires et programmes d'information qu'il organise à l'intention de membres des délégations ou de groupes intéressés.

80. Les membres de la Division qui sont chargés de suivre les discussions au fond du Conseil de sécurité ou des organes politiques de l'Assemblée générale préparent le matériel relatif aux questions discutées pour les volumes annuels de l'Annuaire des Nations Unies, publié par le Département de l'information. La Division met aussi à la disposition du Département le coordonnateur qui reçoit, met au point et transmet le matériel préparé par l'ensemble du Département pour l'Annuaire.

81. Pour l'Annuaire de 1977, 24 articles, représentant plus de 600 pages de manuscrit, ont été rédigés par le Département.

##### 2. Centre pour le désarmement

82. Conformément à la tendance générale de ces dernières années, le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement a été considérablement renforcé et ses activités se sont développées en conséquence. Les recommandations du Comité spécial pour l'étude du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement 3/, auxquelles l'Assemblée générale a souscrit par la résolution 31/90 du 14 décembre 1976 et qui ont été intégralement appliquées, ont beaucoup contribué à cette tendance. Par la suite, la tenue en 1978 de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement a grandement contribué à la renforcer.

83. Dans le domaine de l'information, l'Assemblée générale, à sa dixième session extraordinaire, a nettement indiqué ce qui suit, dans le Document final de la dixième session extraordinaire (Résolution S-10/2, par. 15) :

"Il est essentiel que... les peuples du monde reconnaissent et comprennent les dangers inhérents à la situation actuelle. Pour qu'une conscience internationale puisse se développer et que l'opinion publique mondiale puisse

---

3/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente et unième session, supplément No 36 (A/31/36).

exercer une influence positive, l'Organisation des Nations Unies devrait intensifier la diffusion d'informations sur la course aux armements et le désarmement, avec l'entière coopération des Etats Membres."

84. Le Programme d'action contenu dans la Section III du Document final, identifie certains des domaines particuliers où il faudra faire face à des responsabilités élargies dans l'immédiat et à l'avenir. En plus des informations générales à fournir sur la course aux armements et le désarmement, il faudra notamment imprimer des publications, produire des documents audio-visuels, diffuser les résultats d'études sur le désarmement, développer les contacts avec les organisations non-gouvernementales et les projets spécifiques, tels que la Semaine du désarmement (semaine commençant le 24 octobre). Des résolutions ultérieures adoptées par l'Assemblée à sa trente-troisième session confient de nouvelles tâches au Secrétaire général et, plus précisément, au Centre pour le désarmement.

85. A l'heure actuelle, le Centre prépare et publie l'Annuaire des Nations Unies sur le désarmement et le périodique Désarmement. Il établit aussi chaque année le chapitre de l'Annuaire des Nations Unies consacré au désarmement. En 1978, à titre de supplément à l'Annuaire sur le désarmement, le Centre a publié un volume sur l'Etat des accords multilatéraux relatifs à la réglementation des armements et au désarmement, qui sera mis à jour périodiquement, dans la mesure nécessaire.

86. Le Centre a entrepris de préparer un modèle pour la célébration à l'échelon national de la Semaine du désarmement, et apportera sa contribution au Congrès mondial de 1980 sur l'éducation en matière de désarmement organisé par l'UNESCO.

87. Le Centre fournit des renseignements et des études spéciales relatives au désarmement pour certaines grandes conférences des Nations Unies, telles que la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique, tenue à Vienne en août 1979, et à certains organismes du système des Nations Unies - comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Comité préparatoire pour la nouvelle stratégie internationale du développement.

88. Le Centre fournit, oralement et par écrit, des informations, une documentation, des conseils et des exposés pour un nombre croissant de conférences et réunions d'organisations non gouvernementales, pour les réunions d'information organisées par la Section des visiteurs de l'Organisation des Nations Unies, pour d'autres services du Secrétariat, ainsi qu'à la demande d'universités et autres institutions.

89. Il coopère aussi avec le Département de l'information aux activités de ce département relatives au désarmement. A ce titre, il participe aux travaux de l'Equipe spéciale du Département sur le désarmement, donne des avis professionnels pour l'élaboration et l'exécution de projets spécifiques occasionnels (publications, films, expositions, activités d'organisations non gouvernementales, etc.).

90. Dans l'avenir, afin de répondre aux besoins du programme d'information élargi envisagé par la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Centre aura besoin d'un personnel et d'un appui financier accrus. Pour que le programme donne de bons résultats, il faudra aussi resserrer la coordination avec le reste du Secrétariat et avec l'ensemble du système des Nations Unies.

/...

### 3. Division de l'espace extra-atmosphérique

91. La Division aide à la diffusion de renseignements sur les lancements d'objets spatiaux dans l'espace extra-atmosphérique, conformément aux dispositions de la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée et de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique, qui est entrée en vigueur en 1976. En outre, elle fournit aux Etats Membres des renseignements sur les activités des Nations Unies dans le domaine des applications pratiques des techniques spatiales, y compris l'assistance accordée aux pays en développement. Ces renseignements figurent dans le rapport annuel du Secrétaire général intitulé "Coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace extra-atmosphérique".

### 4. Division des affaires politiques

92. Cette Division continue à coopérer avec le Département de l'information en lui fournissant, sur sa demande, des conférenciers pour les groupes intéressés, et en particulier pour les étudiants visitant le Siège des Nations Unies. En outre, elle participe au programme de stages du Département de l'information, et a accueilli trois stagiaires cet été. Deux fois par mois en moyenne, de hauts fonctionnaires du Département font des exposés d'information devant des groupes d'étudiants visitant le Siège. Ces activités se situent dans le cadre des programmes permanents applicables à l'ensemble du Secrétariat.

### 5. Centre contre l'apartheid

93. En coopération avec le Département de l'information, le Centre s'occupe de la production et de la diffusion d'une vaste gamme de publications et de matériel audio-visuel sur la question de l'apartheid.

94. Le Centre fait paraître chaque année de 40 à 50 numéros de Notes et Documents, en anglais et en français, et plusieurs brochures sur des questions spécifiques, destinées notamment aux églises, syndicats, mouvements d'étudiants et de jeunes, etc.. Un grand nombre d'articles de Notes et Documents, ainsi que les études spéciales produites par le Centre, sont reproduits ou adaptés pour la publication du Département de l'information Objectif : Justice. En outre, certaines publications du Centre sont diffusées chaque année dans une douzaine de langues au moins par l'intermédiaire des Centres d'information des Nations Unies. Nombre de ces activités et d'autres, exécutées avec l'appui du Département de l'information, sont planifiées et coordonnées par l'Equipe spéciale du Département sur l'apartheid.

95. En coopération avec les institutions spécialisées et des organisations non gouvernementales, le Centre fait produire et diffuser des pochettes de documentation, des diapositives, des affiches et autre matériel publicitaire. Le personnel du Centre fait des causeries au Siège et ailleurs et répond aux demandes de renseignements du public sur l'apartheid en Afrique du Sud et les efforts des Nations Unies pour l'éliminer.

/...

96. En consultation avec le Comité spécial contre l'apartheid, le Centre administre le Fonds d'affectation spéciale pour la diffusion d'informations contre l'apartheid. Le Fonds, qui a été créé en janvier 1975 est financé par les contributions volontaires d'Etats Membres. Il est utilisé principalement pour l'impression de publications en diverses langues destinées à une large diffusion et pour l'octroi de subventions aux organisations non gouvernementales et institutions appropriées qui reproduisent et rediffusent la documentation sur l'apartheid et produisent du matériel audio-visuel.

97. Les contributions annoncées et versées au Fonds se montaient, en juillet 1979, à 99 806 dollars.

B. Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation

1. Groupe des études et de l'information sur la décolonisation

98. Les principales activités d'information du Département sont confiées au Groupe des études et de l'information sur la décolonisation, créé en application de la résolution 3164 (XXVIII) de l'Assemblée générale. Cette résolution priait le Secrétaire général de créer, au sein du Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation, un groupe de la décolonisation qui rassemblerait, préparerait et diffuserait régulièrement des données d'information, des études et des articles ayant trait aux problèmes de la décolonisation. Ce Groupe, qui fait partie de la Section de la coordination et de l'information du Cabinet du Secrétaire général adjoint, est composé d'un administrateur et de deux agents des services généraux. Il publie des monographies et des études sur les questions relatives à la décolonisation dans la série de publications intitulée Décolonisation - qui est distribuée en anglais, en espagnol et en français, principalement par l'intermédiaire des centres d'information des Nations Unies, à quelque 4 000 destinataires comprenant essentiellement des collèges, des universités, des organisations non gouvernementales et des particuliers s'intéressant aux questions de décolonisation. Un montant de 80 000 dollars a été alloué pour l'impression de ces publications dans le budget de l'exercice biennal 1978-1979.

99. Le Groupe se tient en contact étroit avec l'Equipe spéciale du Département de l'information sur la décolonisation et lui fournit, sur demande, des conseils pour les activités du Département de l'information relatives à la diffusion d'informations sur la décolonisation.

100. En application de la résolution 3031 (XXVII) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général est chargé de publier le Bulletin de la Namibie, préparé par le Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie et approuvé par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie. Le Bulletin, qui paraît tous les trimestres en allemand, en anglais, en espagnol et en français, est distribué essentiellement aux mêmes destinataires que la publication Décolonisation. Un montant de 29 700 dollars a été approuvé pour l'impression du Bulletin à l'extérieur pendant l'exercice biennal 1978-1979.

/...

101. Outre le programme d'information sur la Namibie du Département de l'information, proposé et approuvé par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie, le Conseil dispose d'un montant de 300 000 dollars pour le financement de son programme d'activités relatif à l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien.

C. Cabinet du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques  
et aux affaires de l'Assemblée générale

1. Service spécial des droits palestiniens

102. Le Service spécial a été créé en application des dispositions de la résolution 32/40 B de l'Assemblée générale; son mandat est défini dans cette résolution et dans la résolution 33/28 C de l'Assemblée. L'Assemblée a prié le Service spécial de préparer, sous la direction du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, des études et des publications relatives :

- aux droits inaliénables du peuple palestinien;
- aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et d'autres organes des Nations Unies;
- aux activités du Comité et d'autres organes des Nations Unies en vue de promouvoir la réalisation de ces droits.

103. Le Service spécial a également été prié d'assurer la plus large publicité à ces études et publications par tous les moyens appropriés et d'organiser chaque année, en consultation avec le Comité, à partir de 1978, le 29 novembre, une Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

104. En 1978, le Service spécial a publié cinq études et deux numéros des bulletins périodiques. Les bulletins ont continué à paraître chaque mois en 1979 (12 numéros); en outre, cinq brochures traitant de questions relatives aux droits du peuple palestinien ont été publiées.

105. En 1978, en coopération avec le Service spécial, le Département de l'information a entrepris de produire un film sur les droits du peuple palestinien et a monté une exposition sur la question, qui a été présentée au Siège et à Genève à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le 29 novembre. En outre, les études et bulletins du Service spécial ont bénéficié d'une large publicité grâce aux centres d'information du Département de l'information dont beaucoup ont aussi contribué à la célébration de la Journée internationale de solidarité. Une plaquette sur les travaux du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a été également publiée par le Département de l'information. Le coût estimatif de la publication des études et bulletins a été de 214 200 dollars en 1978 et de 127 100 dollars en 1979. Le coût du film produit par le Département de l'information a été estimé à 80 000 dollars.

106. Le Service spécial dispose de quatre administrateurs et de trois agents des services généraux.

/...

## 2. Division des droits de l'homme

107. Les activités d'information pour le programme relatif aux droits de l'homme relèvent du Département de l'information. La Division des droits de l'homme ne dispose pas de service d'information. La coopération et la coordination entre le Département de l'information et la Division des droits de l'homme sont assurées par les équipes spéciales communes qui fonctionnent au Siège et à l'Office des Nations Unies à Genève.

108. En dehors de sa collaboration avec le Département de l'information, la Division des droits de l'homme participe aux activités d'information de quatre façons principales :

a) Par des publications telles que le Bulletin des droits de l'homme (trimestriel) et l'Annuaire des droits de l'homme (biennal);

b) Par son programme de services consultatifs, dans le cadre duquel elle organise chaque année un séminaire et/ou un stage de formation dans le domaine des droits de l'homme;

c) Par la diffusion de matériel d'information préparé par le Département de l'information;

d) par des réunions d'information à l'intention de la presse et des représentants d'institutions spécialisées et d'organisations non gouvernementales et par les causeries que font des membres de la Division dans des institutions universitaires et autres.

109. La Division souffre d'une grave pénurie de personnel, en raison surtout de ses responsabilités accrues. Jusqu'à présent, elle ne dispose pas de postes pour ses fonctions d'information. Les quatre catégories d'activités complémentaires décrites sont menées à bien dans les limites des ressources existantes.

110. La Commission des droits de l'homme, à sa trente-cinquième session, a adopté la résolution 23 (XXXV) demandant une intensification des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme. C'est là une question dont la Division et le Département de l'information ont discuté et qui exige de nouvelles discussions. La Division estime que la meilleure manière de développer l'élément information dans le domaine des droits de l'homme consisterait pour le Département de l'information à désigner un fonctionnaire chargé de l'information dans le domaine des droits de l'homme pour collaborer avec la Division (et qui pourrait être détaché auprès d'elle).

### D. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe

111. Le Bureau ne dispose pas d'un fonctionnaire à plein temps chargé de l'information. Or, les questions dont s'occupe le Bureau présentent un très grand intérêt général. En particulier, lorsqu'une catastrophe vient de se produire, de nombreuses demandes de renseignements sont reçues des médias et du public. Le Service de

/...



l'information de l'Office des Nations Unies à Genève organise souvent dans ces cas, des interviews à la télévision et à la radio et des réunions avec la presse. Des interviews analogues sont également données à New York. On veille particulièrement à ce que les porte-parole du Secrétaire général reçoivent les toutes dernières nouvelles sur les catastrophes et sur les mesures prises par les Nations Unies et par le Bureau.

112. Les membres du Bureau rédigent des communiqués de presse, que le Service de l'information de Genève reproduit et publie, concernant les catastrophes, les secours, les contributions des gouvernements au Fonds d'affectation spéciale du Bureau, les réunions etc. La publication de ces communiqués au Siège a fait des progrès, mais on estime que la distribution au Siège des communiqués de presse reçus de Genève au sujet des catastrophes pourrait être améliorée.

113. Les ressources financières n'ont pas permis la production d'un important matériel d'information sur le Bureau. En conséquence, le Bureau a étudié avec le Service de l'information de Genève la production d'un film montrant le Bureau à l'oeuvre dans une catastrophe. La préparation du scénario est bien avancée. A l'heure actuelle, le travail est suspendu pendant que l'on étudie les moyens de financer le film, dont on estime qu'il coûtera 110 000 à 120 000 dollars.

114. Le principal document d'information du Bureau est le prospectus Dix questions sur le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe. Le Bureau publie également UNDRO Newsletter et UNDRO Monthly, tous deux rédigés et mis au point par le fonctionnaire chargé des publications et des rapports, sur la base de textes préparés par les membres du Bureau. Le même fonctionnaire est chargé de suivre l'impression des publications techniques du Bureau.

115. Les incidences financières des activités d'information du Bureau sont assez difficiles à calculer car, comme on l'a déjà indiqué, plusieurs fonctionnaires s'en occupent à temps partiel. Il en résulte parfois des problèmes, car l'emploi du temps de ces fonctionnaires est déjà très chargé par ailleurs. Exprimé en mois de travail, le temps effectivement consacré aux activités d'information correspondrait à au moins 12 mois de travail à plein temps d'un administrateur et d'un agent des services généraux.

/...

E. Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales

116. L'un des principaux objectifs du programme de travail du Centre sur les sociétés transnationales est de "faire mieux comprendre la nature et les effets politiques, juridiques, économiques et sociaux des activités des sociétés transnationales ...", et l'un des éléments importants de ce travail, énoncé par la Commission des sociétés transnationales, est la mise en place d'un système général d'information. En conséquence, le Centre diffuse auprès des gouvernements, d'autres parties intéressées et du public, des informations sur une vaste gamme de questions relatives aux sociétés transnationales. Les services consultatifs du Centre sont l'un des principaux moyens de diffusion des informations auprès des gouvernements. La Division de l'analyse de l'information répond à des demandes précises d'informations sur les activités des sociétés transnationales. Les résultats des travaux de recherche du Centre et les progrès réalisés dans l'élaboration d'un code de conduite et d'un accord international sur les paiements illicites font l'objet d'une diffusion plus large.

117. En ce qui concerne les activités d'information du public, le Centre publie CTC Reporter, périodique paraissant trois fois par an et tiré à 9 000 exemplaires; répond à des demandes précises d'informations; organise des exposés d'information pour le public ou pour des spécialistes; fait paraître des articles dans diverses revues.

118. CTC Reporter est un périodique de 32 à 36 pages, qui est distribué par l'intermédiaire de la Section des ventes et envoyé directement à un certain nombre de destinataires : institutions et hauts fonctionnaires des gouvernements, sociétés transnationales, syndicats, universités, groupes de recherche, chercheurs individuels et autres spécialistes éminents. Il donne de brefs comptes rendus des activités de la Commission et du Centre -- notamment, l'élaboration d'un code de conduite et d'un accord international sur les paiements illicites, les services consultatifs, la recherche, et la mise en place d'un système général d'information.

119. Le périodique est préparé par le personnel du Centre, à temps partiel; un agent des services généraux de la classe G-4 est affecté à ce projet à plein temps. Le coût des services d'auteurs et de rédacteurs du dehors représente 2 500 dollars par an en moyenne. Le Centre consulte également selon les besoins, le Département de l'information, et en particulier la Division de l'information économique et sociale, pour la préparation de CTC Reporter.

120. Le Système d'information du Centre rassemble, analyse et diffuse les informations concernant les différentes sociétés, les secteurs industriels, les lois et règlements, les contrats et accords, les tendances de l'investissement, ainsi que des renseignements bibliographiques. Il est chargé de fournir des informations aux gouvernements et autres utilisateurs, y compris la presse et le public. Les demandes de renseignements, reçues par téléphone ou par lettre exigent un important travail. En 1978, les fonctionnaires du Centre ont répondu à quelque 5 500 demandes de ce genre. Le personnel a consacré près de dix mois de travail à la diffusion d'informations auprès du public. Les fonctionnaires du Centre ont aussi donné des conférences dans des universités et des interviews - qui ont été publiées par The Financial Times de Londres et Business Week notamment, ou télévisées dans plusieurs pays. Le Centre a prêté son concours à la réalisation d'un film des Nations Unies sur les sociétés transnationales.

121. Le Centre maintient des liens étroits de coopération avec divers services du Secrétariat : la bibliothèque Dag Hammarskjöld, la Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques, le Bureau de statistique, le Bureau de la science et de la technique et la CNUCED, ainsi qu'avec un certain nombre d'institutions spécialisées.

F. Bureau du Coordonnateur en chef des Missions de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient

122. Le Bureau du Coordonnateur en chef des missions de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient comprend un chef de l'information détaché du Département de l'information, qui est le porte-parole du Coordonnateur en chef et l'assiste pour toutes les questions relatives à la diffusion d'informations sur les activités des Nations Unies dans la région. Il informe en particulier les correspondants étrangers en poste en Israël ou visitant la région, ainsi que les médias locaux. A ce titre, il répare et distribue des communiqués de presse au sujet des activités de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, de la Force d'urgence des Nations Unies, de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement et de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, organise les visites de correspondants sur les lieux des opérations des Forces et se tient en liaison avec les services d'information de la force de défense israélienne et un certain nombre d'institutions gouvernementales.

123. Le chef de l'information rédige également des câbles quotidiens résumant les réactions des organes de presse israéliens aux activités des Nations Unies, spécialement en ce qui concerne les forces chargées du maintien de la paix. Ces câbles sont envoyés au Siège à New York, aux commandants des Forces, aux centres d'information de la région et aux autres parties intéressés. Le chef de l'information est assisté d'un traducteur indépendant, qui établit des résumés des articles ou éditoriaux pertinents paraissant dans la presse hébraïque.

G. Commissions régionales 4/

1. Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)

124. Les services d'information au siège de la CEPAL à Santiago sont assurés par le service d'information des Nations Unies en sa double capacité de Service d'information de la Commission économique et de Centre d'information des Nations Unies pour le Chili. En tant que service d'information de la CEPAL, il produit et diffuse du matériel relatif au développement économique et social régional et aux activités de fond de la Commission elle-même. Depuis 1968, il publie un bulletin et distribue à tous les organes de presse de la région un bulletin d'information bi-hebdomadaire, Notas sobre la economía y el desarrollo de América Latina (Notes sur l'économie et le développement de l'Amérique latine).

---

4/ Les renseignements relatifs à la Commission économique pour l'Europe et à la Commission économique pour l'Asie occidentale ne sont parvenus à temps pour être inclus dans le présent rapport.

Les listes d'abonnés à cette publication comprennent actuellement quelque 14 500 noms en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que dans d'autres régions.

125. Le Service d'information prépare également des communiqués de presse et du matériel d'information spéciaux concernant les activités de la CEPAL, coopère avec les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations intergouvernementales régionales pour les questions d'information, et contribue à la promotion des publications de la CEPAL. Il rend compte, en outre, des réunions, séminaires et conférences tenus sous les auspices de la CEPAL et est chargé d'établir et de maintenir des relations de travail avec les médias des pays d'Amérique latine et avec le Département de l'information du Siège pour les questions relatives à la diffusion de matériel d'information concernant le développement économique et social.

126. En tant que Centre d'information des Nations Unies pour le Chili, le Service produit un bulletin hebdomadaire, Micronoticias, destiné à faire connaître les activités des Nations Unies dans tous les domaines, qui est distribué aux médias, aux universités, aux autres institutions intéressées, et à des particuliers au Chili. Il distribue également du matériel reçu du Siège et des institutions spécialisées, et fournit aux divisions organiques de la Commission des informations sur les questions régionales et mondiales qui intéressent les Nations Unies.

127. Le Service s'occupe également de questions concernant le matériel audiovisuel, la télévision et la radio, répond aux demandes de renseignements du public, organise des visites guidées et des expositions. Comme il ressort des rapports trimestriels soumis au Siège, le volume de ces activités d'information et autres connexes s'est beaucoup accru au cours des derniers mois imposant un surcroît de travail au Service, notamment en ce qui concerne les relations avec le public et la collaboration avec les établissements d'enseignement qui sollicitent des informations et des conseils au sujet des activités des Nations Unies.

128. Au cours des dernières années, le programme de travail de la CEPAL a été lui aussi élargi, pour répondre à de nouvelles obligations et aux besoins de la région. Une importance particulière est accordée à des questions telles que la science et la technique, l'intégration des femmes au développement économique et social, les ressources naturelles et l'énergie, notamment. Le Service continue à connaître des problèmes du fait de l'expansion de ses activités - notamment en matière de personnel. Il y a lieu de noter que le personnel réduit affecté au Service (deux administrateurs et trois agents des services généraux) ne permet pas d'exécuter un programme de travail mieux organisé et mieux coordonné.

## 2. Commission économique pour l'Afrique (CEA)

129. Le Service d'information des Nations Unies à Addis Abeba a également une double capacité : en tant que centre d'information des Nations Unies pour l'Éthiopie, il diffuse des informations sur l'ensemble du système des Nations Unies et sur les organismes du système ayant leur siège dans la capitale éthiopienne; en tant que Centre d'information de la Commission elle-même, il assure une publicité à son programme et à ses activités. Ce dernier rôle est de loin le plus important et le

/...

plus délicat puisqu'il implique des activités d'information, de recherche et d'étude concernant les diverses questions de la compétence de la CEA, et la diffusion de communiqués, de reportages et d'articles de presse, de reportages radio-diffusés et de programmes télévisés.

130. Outre le matériel spécial ou d'intérêt régional envoyé aux médias de toute l'Afrique et d'ailleurs pour être traité et utilisé par eux, la CEA produit un certain nombre de publications établies sur la base de sources officielles soigneusement triées et destinées aux non-spécialistes. Parmi elles figurent le magazine trimestriel Objectifs africains et le bulletin Priorities, traitant chaque fois à fond d'une seule question et destiné au grand public et aux chercheurs.

131. Le Service d'information reçoit de plus en plus de demandes de matériel, mais n'est pas en mesure d'y répondre pleinement pour un certain nombre de raisons. Le personnel, composé actuellement du chef de service, d'un autre fonctionnaire et d'un assistant, n'est pas suffisant pour produire davantage de publications et de matériel et les faire imprimer à un rythme plus rapide.

132. L'augmentation très importante du niveau d'instruction en Afrique crée une tendance naturelle à vouloir être mieux informé sur le continent en général et sur les programmes de développement qui permettront d'élever le niveau de vie de la population en particulier. Il importe donc de satisfaire ce besoin croissant d'une meilleure information et de fournir, à l'appui du développement, des renseignements sur les projets économiques des Nations Unies en Afrique.

133. La presse se développe - peut-être moins rapidement qu'il serait souhaitable - et il est d'une importance cruciale, pour favoriser ce développement, de lui fournir davantage d'informations de sources telles que la notre. En revanche, les médias électroniques - en particulier la radio (le transistor connaît une vogue immense) et la télévision - se développent très rapidement et exigent un flux constant d'informations pour les programmes éducatifs et les présentations visuelles.

134. A mesure que ces tendances s'affirment, les médias ont naturellement recours à des organisations telles que la CEA pour obtenir les faits et détails qui serviront de base à leurs programmes et projets d'information. Il faut y ajouter les demandes des organisations gouvernementales et non gouvernementales qui organisent des séminaires, groupes de travail et autres projets spéciaux pour expliquer leur participation aux projets intéressants l'ensemble de l'Afrique et faire comprendre à leur public comment ces activités favorisent le progrès et le développement aux niveaux national et international.

135. On le voit, la demande d'informations non seulement existe mais s'accroît de jour en jour, créant une situation à laquelle la CEA doit pouvoir répondre en fournissant en quantité suffisante le matériel factuel nécessaire à tous les médias.

136. Le moment est venu de prendre des décisions cruciales si l'on veut que le Service d'information continue à jouer son double rôle d'organe d'information travaillant en étroite coopération avec les médias nationaux, régionaux et mondiaux, et de source autorisée d'informations spécialisées préparées par des

experts et adaptées aux besoins spécifiques de la région d'Afrique. Ce ne sera possible que si l'on s'occupe sérieusement de renforcer le Service d'information d'Addis Abeba sur le plan des ressources matérielles comme des ressources humaines, de façon à lui permettre de s'acquitter de ses tâches d'information avec efficacité. C'est là une obligation prioritaire.

### 3. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

137. Le Service d'information de la CESAP est aussi un centre d'information desservant six pays et un territoire : Kampuchea démocratique, Malaisie, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Viet Nam et Hong kong. Le volume de travail du Service d'information - qui rend compte d'une soixantaine de réunions de la CESAP et autres organes des Nations Unies produit et distribue des communiqués de presse, des reportages, des plaquettes et des brochures ainsi que des programmes de radio et de télévision et des photos pour les médias - est extrêmement chargé tout au long de l'année. Dans le cadre de ses activités de liaison et de promotion, le Service organise des conférences de presse, entretient des contacts avec les journaux et les journalistes radio et télévision de la région, monte des expositions sur les travaux de la CESAP et autres activités des Nations Unies, organise des visites guidées de la CESAP et des réunions d'information générale à l'intention des étudiants et des visiteurs. Il fournit également des services aux établissements d'enseignement, aux organisations non gouvernementales et à la communauté Thai. Le Service d'information se tient en contact avec des écoles dans toute la Thaïlande - les "2 000 Ecoles membres" - qui peuvent lui demander des documents, des publications et autre matériel d'information.

138. Outre les services réguliers aux médias et la diffusion d'informations relatives à la session annuelle et aux autres réunions de la CESAP, le Service d'information de Bangkok a participé très activement, au cours du premier semestre de 1979, à l'organisation des visites de la Mission du Conseil des Nations Unies pour la Namibie et du Secrétaire général. Une version à jour de ESCAP in Brief, brochure de 43 pages illustrant les activités de la Commission, a été produite pour la session annuelle, et la préparation d'une autre brochure, United Nations in Thailand, qui devrait sortir avant la fin de l'année, se poursuit activement.

139. le personnel du Service d'information comprend actuellement un administrateur de la classe P-3 et quatre agents des services généraux. Deux postes supplémentaires - chef de service et fonctionnaire de l'information - qui sont devenus vacants récemment, n'ont pas encore été pourvus. A l'exception d'un poste de fonctionnaire de l'information, le budget du Service d'information est entièrement pris en charge par la CESAP.

/...

#### IV. COORDINATION ET COOPERATION

140. La coordination et la coopération interorganisations dans le domaine de l'information restent une des principales préoccupations du Département de l'information. Des contacts réguliers ont lieu à cet effet entre les services d'information de tout le système des Nations Unies, dans le cadre du Comité commun de l'information des Nations Unies (CCINU) - organe subsidiaire du Comité administratif de coordination, présidé par le Secrétaire général adjoint à l'information et dont le secrétariat est assuré en permanence par la Division de l'information économique et sociale.

141. Le CCINU est chargé d'établir une politique commune de l'information qui couvre tous les aspects des activités des organismes des Nations Unies. L'objectif final de cette action menée, à l'échelle du système, est non seulement d'assurer une meilleure productivité et une utilisation plus économique des ressources des nombreux organismes des Nations Unies, mais également, dans la mesure du possible, d'assurer une planification conjointe et une exécution coordonnée des activités d'information, particulièrement en ce qui concerne l'information économique et sociale.

142. Récemment les membres du CCINU ont reconnu qu'ils devraient étendre leur coopération afin d'accorder davantage d'attention à la coordination de leurs stratégies et de leurs politiques. A cet égard, il devrait être possible, tout en respectant l'autonomie administrative et l'indépendance des divers organismes du système des Nations Unies, de rechercher une approche encore plus unifiée afin d'accroître l'efficacité de l'effort d'ensemble du système des Nations Unies.

143. De surcroît, les membres du système des Nations Unies ont dû récemment faire face à un certain nombre de nouveaux problèmes et de nouvelles situations, liés à leurs politiques d'information, qui auraient pu être résolus plus facilement s'ils avaient été affrontés conjointement. Il s'agit par exemple de la question de leur "image" respective ainsi que de l'image générale du système des Nations Unies auprès du grand public. Cette question importante, qui est actuellement étudiée, par le CCINU, sera débattue à la septième session du Comité, à Nairobi en février 1980. A l'issue de cette session, le CCINU présentera au CAC un rapport à ce sujet.

144. En dehors de sa session annuelle ordinaire, le CCINU s'occupe d'un grand nombre de problèmes communs et détermine des activités coordonnées spécifiques par l'intermédiaire de ses différents groupes de travail spéciaux. Comme il a été déjà indiqué, le Groupe de travail spécial des questions audio-visuelles, présidé par la Division de la radio et des moyens visuels du Département de l'information, prépare un catalogue des films réalisés par l'ensemble des organismes des Nations Unies et met au point une politique commune des prix pour tous ces films; le Groupe de travail spécial de l'éducation en vue du développement, présidé par le FISE, travaille à des projets d'enseignement scolaire et non-scolaire et à des projets d'éducation des adultes; le Groupe de travail spécial sur les

/...

relations avec la presse internationale, présidé par la Banque mondiale, étudie la possibilité de mettre en place un service commun de revue de presse, de faire appel à des journalistes du tiers monde pour rendre compte des activités des organismes des Nations Unies, et de contribuer au développement d'une infrastructure de communication de masse dans les pays en développement. Ce dernier groupe abordera également la question du rôle des Nations Unies et des organismes du système dans le nouvel ordre mondial de l'information.

145. Les activités d'information coordonnées ou communes concernant des célébrations spéciales et des manifestations internationales, telles que les années et les conférences internationales, sont confiées à de petites équipes de travail du CCINU qui se réunissent avant, pendant et après la manifestation et fonctionnent aussi longtemps qu'il est nécessaire pour assurer que les activités conjointes connexes sont menées à bien. Ainsi, des équipes de travail fonctionnent actuellement ou ont fonctionné pour aider à préparer des événements tels que la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme, la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au développement et à la coopération économique internationale, qui se tiendra en 1980, et la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui se tiendra en 1981.

146. Le CCINU continue à utiliser la notion d'organisation "chef de file", c'est-à-dire qu'il confère aux divers membres du CCINU la responsabilité globale de la coordination et de la gestion des projets afférents à un secteur donné d'activités. Ainsi, le FISE est "chef de file" pour l'éducation en vue du développement, la Division de l'information économique et sociale du Département de l'information est "chef de file" pour la future session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au développement et à la coopération économique internationale ainsi que pour la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

147. Les activités de coordination et les actions communes continuent à revêtir la forme de projets interorganisations, mis en place sous les auspices du CCINU et financés conjointement par certains de ses membres. On compte à présent trois projets interorganisations de ce genre : a) le Service de liaison avec les organisations non gouvernementales de Genève, financé conjointement par la Division de l'information économique et sociale du Département de l'information, le PNUD, le FISE et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) avec l'appui de l'action pour le développement de la FAO; b) le Service de liaison avec les organisations non gouvernementales de New York financé conjointement par la Division de l'information économique et sociale du Département de l'information, le PNUD, le FNUAP et la Banque mondiale; c) le Service d'échanges pour l'éducation en vue du développement, financé par l'Action pour le développement de la FAO, avec l'aide de l'UNESCO.

/...



148. Le CCINU continue de préparer et d'adopter chaque année par un plan d'action commun concernant un ou plusieurs sujets spécifiques, afin de renforcer le processus de coordination et de coopération à l'échelle du système des Nations Unies. En application d'une décision prise à sa session de 1979, tenue à New York, le CCINU s'efforcera, dans ses prochains plans d'actions, de présenter les possibilités d'activités communes sur une base bisannuelle, étant entendu que ces activités devraient porter sur un nombre limité de projets sélectionnés, entrepris et financés conjointement et portant sur des manifestations spéciales revêtant une haute priorité, telles que la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au développement et à la coopération économique internationale, qui se tiendra en 1980, ou la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

149. Outre les activités susmentionnées, un certain nombre d'autres activités plus générales, concernant le système des Nations Unies dans son ensemble, se poursuivent régulièrement sous les auspices du CCINU. Ce sont notamment les suivantes :

- a) Catalogue des activités du système des Nations Unies : Sous la direction du PNUD, les membres du CCINU étudieront la possibilité de publier conjointement une sorte de répertoire/guide/catalogue des activités du système des Nations Unies, qui offrirait des renseignements concis et à jour sur les projets utiles entrepris avec succès par des organismes membres du système des Nations Unies. Ce catalogue pourrait être distribué aux responsables et personnalités influentes des organes d'information, des milieux parlementaires, et des principales ONG internationales et nationales et autres.
- b) Répertoire des publications du système des Nations Unies : Le projet de répertoire établi par l'UIT servira de base à un répertoire plus complet et détaillé qui sera publié sous les auspices du CCINU.
- c) Questions audio-visuelles : Ces projets comprennent :
  - i) Un projet de film sur les transports et les communications en Afrique (le Département de l'information s'occupera de la production, en consultation avec l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, le PNUD, l'Union postale universelle, et peut-être l'Union internationale des télécommunications; et
  - ii) Un Répertoire commun de films du système des Nations Unies (la première édition sera publiée en anglais et en français vers la fin de 1979).
- d) Etude des champs de diffusion et des objectifs des matériaux d'information, diffusion et listes de distribution : Ces questions seront étudiées à l'avenir par le Groupe de travail spécial sur la diffusion, que le CCINU a décidé de rétablir sous la présidence du PNUD.

/...

- e) Coordination de l'information dans les bureaux extérieurs et question de la rétroaction : Ces questions seront étudiées de façon plus approfondie par le Groupe de travail spécial du CCINU sur la coordination de l'information dans les bureaux extérieurs et figurent également à l'ordre du jour de la prochaine session du CCINU.
- f) Missions de reportage, voyages organisés à l'intention de la presse et séminaires destinés aux journalistes : Le bureau du PNUD à Genève continuera de servir de centre pour les échanges de renseignements concernant les missions de reportage et les voyages organisés à l'intention de la presse par des membres du CCINU.

-----